

## REGLEMENT SANITAIRE A L'ATTENTION DE TOUS

- **ATHLETES, ACCOMPAGNANTS, ENTRAINEURS**
- **BENEVOLES, JURYS, OFFICIELS, ELUS**
- **SALARIES, PRESTATAIRES, ORGANISATEURS**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la jauge du public accueilli est de 5000 personnes.

### **PUBLIC SPECTATEUR : PASS SANITAIRE et QR CODE : OBLIGATOIRE CHAQUE JOUR**

Le **PASS SANITAIRE** est **OBLIGATOIRE** pour accéder aux championnats de France **CHAQUE JOUR** accompagné d'une **PIECE D'IDENTITE** (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

TOUTE ENTREE ET SORTIE du stade sera soumise obligatoirement au contrôle du PASS SANITAIRE (même plusieurs fois par jour). Ainsi, nous vous conseillons de limiter les allers et venues.

Le pass sanitaire numérique est téléchargeable sur l'**application TOUS ANTI COVID**

Si vous n'avez pas de smartphone, une preuve papier de PASS SANITAIRE sera exigée.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14896>

### **PROFESSIONNELS ACCREDITES, ATHLETES ET ENCADRANTS, JURYS ET BÉNÉVOLES :**

Les professionnels accrédités et athlètes ne présenteront leur pass sanitaire qu'une seule fois le jour de leur arrivée sur site.

Le pass sanitaire consiste en la présentation papier ou numérique via l'application TousAntiCovid, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

#### **I / ATTESTATION DE VACCINATION COMPLETE TERMINEE**

à télécharger dans votre application TOUS ANTI COVID via le QR CODE.

- **2 semaines après la 2e injection** pour les vaccins (Pfizer, Moderna, AstraZeneca)
- **4 semaines après l'injection unique** pour les vaccins Johnson & Johnson
- **2 semaines après l'injection** pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

Toutes les personnes vaccinées peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le « portail patient » de l'Assurance Maladie : [AMELI.FR](https://ameli.fr)

Par ailleurs, votre médecin ou pharmacien pourra également retrouver votre attestation de vaccination et vous l'imprimer.

## **II / LA PREUVE D'UN TEST NEGATIF ANTIGENIQUE OU PCR DE MOINS DE 48H**

à télécharger dans votre application TOUS ANTI COVID via le QR CODE.

Tous les tests RT-PCR et antigéniques génèrent une preuve mise à disposition du patient via un mail et un SMS pour aller la récupérer sur le [portail SI-DEP](https://sidep.gouv.fr/cyberlab/patientviewer.jsp) - <https://sidep.gouv.fr/cyberlab/patientviewer.jsp>

**III / LE RESULTAT D'UN TEST RT-PCR OU ANTIGENIQUE POSITIF** datant de plus de 15 jours et de moins de 6 mois à télécharger dans votre application TOUS ANTI COVID via le QR CODE.

Vous pouvez récupérer votre preuve de test positif sur le [SI-DEP](https://sidep.gouv.fr/cyberlab/patientviewer.jsp) - <https://sidep.gouv.fr/cyberlab/patientviewer.jsp>

## **REGLES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS L'ENCEINTE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE**

### **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Toute personne présente dans l'enceinte du stade atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement sanitaire de la compétition et s'engage à respecter les gestes barrières pendant toute la durée de sa présence sur le Championnat.

Elle s'engage à déclarer à l'organisation tout symptôme et/ou cas contact et s'isoler immédiatement.

Toute personne présentant des symptômes de la Covid 19 et/ou cas contact sera testée, isolée et exclue du championnat.

### **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

Le port du masque sera obligatoire en permanence dès l'âge de 11 ans (en dehors de l'activité sportive), et fortement recommandé dès l'âge de 6 ans.

Seul le port d'un masque chirurgical ou masque en tissu de catégorie 1, couvrant nez, bouche et menton, et répondant aux spécifications AFNOR S76-001 (filtration supérieure à 90 %) ou d'un masque chirurgical, est autorisé.

Toute personne refusant de porter un masque selon la réglementation et la loi en vigueur ne pourra être admise dans l'enceinte.

Des poubelles à usage spécifique seront disposées pour jeter les masques à usage unique et mouchoirs en papier

### DISTANCIATION PHYSIQUE

La station debout sera interdite. Le public sera assis uniquement, avec 1 siège libre entre deux personnes.

La distanciation physique de 1 mètre entre chaque personne masquée sera respectée en tout lieu et en toute circonstance.

Lors de la pratique sportive sans masque, une distanciation physique de 2 mètres sera respectée lorsque le port du masque n'est pas possible.

### RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

Saluer sans contact physique.

Nettoyage fréquent des mains. Des bornes de gel hydro alcoolique pour désinfection des mains seront mises à disposition.

Des annonces micro et affichages publics seront effectués à intervalles réguliers pour rappeler les gestes barrières.

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter. – Éviter de se toucher le visage

### CIRCULATIONS DE PERSONNES

Afin de limiter les brassages de populations et les croisements, des marquages au sol dans les files d'attente et des parcours de circulation régulés à sens unique seront présents.

Les regroupements de personnes seront limités.

### BRIGADE COVID

Des agents de sécurité et des bénévoles ambassadeurs COVID seront présents durant tout le championnat afin de faire respecter les gestes barrières et le règlement sanitaire de la compétition.

Toute personne contrevenante sera exclue du championnat.

## MESURES D'HYGIENE

L'accès aux vestiaires collectifs sera interdit. Il est conseillé de se changer et de se doucher à l'hôtel/à domicile.

Il est demandé à chaque pratiquant d'apporter :

- son propre gel hydro alcoolique
- de prévoir un masque chirurgical toutes les 4 heures
- sa propre bouteille d'eau ou gourde et en aucun cas de ne les partager
- ses propres collation et alimentation
- sa propre serviette de toilette
- son propre équipement sportif (maillot de club, tenue, chaussures, ...)

## RESTAURATION ET BUVETTE

La consommation debout n'est pas autorisée. Seule la consommation assise sera permise.

Les clients doivent obligatoirement porter un masque pour tous leurs déplacements alimentaires, pendant la commande, avant le service du plat, et au moment du paiement.

## VISITE MEDICALE DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME EN COMPETITION

Nous recommandons fortement une visite médicale de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition à tous les athlètes ayant contracté l'infection à COVID 19 en 2020/2021

## REFERENTS COVID

Les référents COVID seront disponibles durant toute la durée du championnat

Dr AGBOJAN Marine Mélià : 07.72.44.09.76

Dr PREVOST Martine

Mme PARISOT Albane : 06.33.99.13.54

DU 25 AU 27 JUIN  
**CHAMPIONNATS  
FRANCE ÉLITE  
D'ATHLÉTISME 2021**

Stade José Testa - 49100 Noyant-sur-Loire

Une cellule de veille Covid-19 sera mise en place durant 14 jours suite aux championnats afin d'effectuer le suivi de cas positifs éventuels et d'informer les cas contacts.

**LIENS UTILES**

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14896>

<https://www.gouvernement.fr/fin-du-port-du-masque-en-exterieur-et-levee-du-couvre-feu>

<https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/application-des-decisions-sanitaires-pour-le-sport-a-partir-du-03-avril/>

[https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementsportifs\\_19mai2021\\_.pdf](https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementsportifs_19mai2021_.pdf)

<https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/protocolesanitaireevementssportsespacepublic.pdf>

[https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/fichesanitaieretourpublicsports\\_1905.pdf](https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/fichesanitaieretourpublicsports_1905.pdf)

<https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficheprotocolefanzone.pdf>

[https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/tablo\\_sanitaire\\_.pdf](https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/tablo_sanitaire_.pdf)

[https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/protocole\\_hcr.pdf](https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/protocole_hcr.pdf)